

L'honorable M. McIlraith: Honorables sénateurs, ma réponse à la question du leader de l'opposition sera claire et nette: oui, il sera reporté fort longtemps.

A mon avis, le meilleur moyen de débattre cette importante question comme il se doit, c'est d'attendre pour savoir où en est rendue l'étude du bill à l'autre endroit. J'estime que de tenir en même temps un débat sur cette question dans les deux Chambres prêterait à confusion, et la proposition plutôt concise que renferme cet ordre en souffrirait. Si nous n'attendons pas jusqu'à ce que l'autre endroit ait traité la question de façon plus approfondie, nous nous trouverons dans une situation qui obligera les honorables sénateurs à se prononcer pour ou contre l'abolition, pour l'abolition ou le maintien partiels. Nous ne pourrions plus alors nous y reconnaître et cela nous empêcherait de trouver dans notre loi le résultat souhaité, quel qu'il soit.

Je suis d'avis que de tenir en même temps deux débats sur cette question constituerait un mésusage de nos droits parlementaires. Voilà pourquoi je dois demander que le débat soit reporté, et je compte réclamer l'indulgence des honorables sénateurs en vue de le faire reporter de nouveau, tant que nous ne connaissons pas le sort réservé à ce projet de loi à l'autre endroit.

L'honorable M. Flynn: Ne croyez-vous pas que nous pourrions prendre une décision sur une question pareille avant que l'autre endroit l'ait examinée?

L'honorable M. McIlraith: Si, je suis certain que nous le pouvons. Toutefois, je ne crois pas que ce serait utile. Il serait absurde que le Sénat prenne une décision au sujet de cette mesure et que l'autre endroit prenne aussi une décision à ce sujet. A mon avis, il s'ensuivrait une situation qui nuirait fortement à la solution de toute l'affaire.

(Le débat est reporté.)

LA LOI SUR LES PARCS NATIONAUX

BILL MODIFICATEUR—ADOPTION DU RAPPORT DU COMITÉ

Le Sénat passe à l'étude du rapport du comité permanent des banques et du commerce sur le bill S-4, tendant à modifier la loi sur les parcs nationaux, qui a été présenté le jeudi 28 juin 1973.

L'honorable John J. Connolly, président suppléant du comité des banques et du commerce, propose que le rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald: Honorables sénateurs, avant que le rapport soit adopté, pourrais-je demander au parrain du bill si on a envisagé de faire publier un avis de proclamation dans un journal local tout comme dans la *Gazette du Canada*? La *Gazette du Canada* n'est pas très lue dans le public.

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest): Honorables sénateurs, je ne suis pas le parrain du bill, mais à titre de président suppléant du comité, je pourrais peut-être dire au sénateur Macdonald que cela n'est certainement pas inclus dans l'amendement. Le sénateur Macdonald sait bien que l'amendement est le fruit de l'esprit très fertile du leader de l'opposition et a été, pour cette raison, considéré comme très complet. La publication de l'avis est restreinte à la *Gazette du Canada*.

(Le rapport est adopté.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand ce bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

[L'honorable M. Flynn.]

L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest) propose que la 3^e lecture du bill soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.

(La motion est adoptée.)

● (2010)

LA CONSTITUTION

DROIT FÉDÉRAL DE REJETER LES LOIS PROVINCIALES—FIN DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné le mercredi 27 juin, de l'interpellation par laquelle le sénateur van Roggen a attiré son attention sur une question constitutionnelle des plus urgentes.

L'honorable H. Carl Goldenberg: Honorables sénateurs, la question constitutionnelle qu'a soulevée le sénateur van Roggen la semaine dernière revêt une grande importance. J'ai écouté son exposé avec beaucoup d'intérêt. En sa qualité d'avocat compétent—et je regrette qu'il ne soit pas ici pour entendre ce que je tiens à dire—il a cité des précédents et des autorités—j'en connais ou j'en ai connu personnellement un bon nombre. Je fais naturellement exception des barons qui ont signé la Grande Charte.

Le sénateur van Roggen fut suivi du sénateur Manning, qu'il faut écouter, car sa longue expérience de ces questions est quasi inégalée. Suivit le sénateur Forsey qui, en dépit de son humilité et de la déférence qu'il témoigne aux autres, demeure une de nos grandes autorités et, heureusement, une autorité convaincante en matière constitutionnelle. Ses contributions dans ce domaine en font un élément de richesse nationale.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Goldenberg: Le sénateur van Roggen a signalé au Sénat que le bill 103 présenté à la dernière session de l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, et, en particulier, l'article 14 de ce bill, déclare nuls et non exécutoires les baux ou autres accords conclus par le conseil de la Pacific National Exhibition, à moins qu'ils n'expirent avant le 31 décembre 1975, mais ils peuvent, toutefois, être approuvés et ratifiés ou modifiés par un nouveau conseil. Apparemment, le bill ne prévoit aucune compensation. Le bill a subi la troisième lecture le 18 avril 1973, mais, selon le sénateur van Roggen, il n'a pas encore été présenté au lieutenant-gouverneur pour la sanction royale.

Honorables sénateurs, c'est absolument tout ce qu'on nous a dit du bill. Personnellement, je ne suis pas en mesure d'en juger. J'ignore tout des baux ou accords visés par le bill à l'étude ou des considérations qui ont poussé le gouvernement de la Colombie-Britannique à agir comme il l'a fait. Le sénateur Manning nous a rappelé que:

... dans des cas comme celui-ci, l'argument n'est jamais entièrement unilatéral. Aucun gouvernement, qu'il soit provincial ou fédéral, ne présente une mesure législative sans un motif qu'à tort ou à raison il estime valable.

Je suis d'accord avec le sénateur Manning. En conséquence, tout en m'opposant, en principe, à ce qui peut être une expropriation sans juste compensation, je ne me prononce pas sur la mesure dans le cas présent, car je ne suis pas au courant des faits. Tout ce que je dis ce soir ne s'inspire donc ni de mon approbation ni de ma désapprobation du bill en question.